



Bourse nationale de lycée pour la rentrée scolaire 2018-2019

publié le 03/05/2018 - mis à jour le 26/06/2019

A l'attention des parents de 3ème,

Une note d'information portant sur la campagne de bourse nationale de lycée en ligne du 3 avril au 20 juin 2018 a été remise à votre enfant.

Merci d'y porter attention.

A compter du 3 avril 2018, un nouveau service est mis en place pour les demandes de bourses de lycée au titre de l'année scolaire 2018-2019.

Ce service en ligne "bourse de lycée" s'adresse aux familles dont les enfants sont scolarisés en classe de 3ème.

Cette demande est intégrée au portail Scolarité Services, ci-joint :

- ▶ le flyer résumant la procédure
- ▶ le guide pour accompagner les parents
- ▶ le barème des bourses nationales de lycée.

Documents joints

 [Barème des bourses nationales de lycée](#) (PDF de 57.7 ko)

 [guide pour accompagner les parents](#) (PDF de 1 Mo)

 [Procédure de demande de bourse en ligne](#) (PDF de 2 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.